



## Refus de transmission de certificat

-----  
Par Kalomny

Bonjour,

Je suis actuellement en "litige" avec mon entreprise.

En effet, elle m'a fait passer une formation de 3 jours délivrant un certificat qui devait me permettre de finaliser MES travaux.

Mais on m'a appris que j'avais en fait été formé pour faire le travail d'autres personnes... Ayant le sentiment d'être "berné" je ne souhaite pas transmettre ce certificat à mon entreprise pour qu'ils ne puissent pas me demander de faire cette mission. Est ce que je suis dans mon droit ?

Dans l'attente de vos réponses

-----  
Par Advocatus

Madame, Monsieur,

Soyez plus précis dans votre exposé car - sans doute suis-je le seul - je n'ai pas du tout compris la situation que vous décrivez.

Vous admettez que, pour vous répondre, ce n'est pas idéal...

Sincèrement.

-----  
Par ESP

Bonjour "Kalomny"

"je ne souhaite pas transmettre ce certificat à mon entreprise pour qu'ils ne puissent pas me demander de faire cette mission. Est ce que je suis dans mon droit ?"

Concernant le certificat, vous êtes tenu de le transmettre, dans la mesure où cette formation a été payée par l'entreprise. Ensuite, c'est une question de négociation autour de votre contrat de travail.

Vous pourriez voir un conseiller syndical.